Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis, introduite par le Ministre chargé de la Formation professionnelle, de la Culture, du Transport scolaire, de l'Action Sociale, de la Famille, du Sport et des relations internationales, le 19 juillet 2012, sur un avant-projet de décret 'portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République française pour le développement de la coopération et l'entraide administrative en matière de sécurité sociale, fait à Paris le 17 novembre 2008', a été suspendue et inscrite dans le rôle d'attente conformément à l'article 84*bis* des lois coordonnées sur le Conseil d'État car il a été constatée en séance du 25 juillet 2012 que les formalités préalables requises n'étaient pas accomplies. Elle est rayée du rôle le 22 décembre 2016, lesdites formalités n'ayant jamais été accomplies depuis lors.